

**Procès verbal du Conseil d'Administration**  
**du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique**

Date : vendredi 7 janvier 2011

Lieu : siège du CNRST

Présents : Voir liste ci-jointe

Président : Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique

Ordre du Jour :

- Approbation du PV du Conseil d'administration précédent
- Approbation du suivi du projet d'établissement
- Présentation du plan d'action du CNRST pour 2011
- Approbation du projet de budget du CNRST pour 2011
- Examen du projet de règlement intérieur du conseil d'administration du CNRST
- Approbation des projets de résolution
- Points divers

Le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique a tenu en son siège, vendredi 7 Janvier 2011, son conseil d'administration sous la présidence de monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique (MENESFCRS).

Après avoir salué et remercié les membres du conseil d'administration, monsieur le ministre a situé le contexte dans lequel se tient ce conseil d'administration, à mi-parcours du programme d'urgence. Il a notamment souligné que les contraintes que rencontre le CNRST dans la mise en œuvre du programme d'urgence reflètent ce qui se passe dans les universités. Il a précisé que le CNRST est en phase d'atteindre sa vitesse de croisière, qu'il a réussi d'importantes réalisations et que pour certains aspects les performances n'ont pas été atteintes.

Monsieur le ministre a invité ensuite le directeur du CNRST à présenter le bilan des réalisations du CNRST pour l'année 2010, le plan d'action 2011 et les autres points à l'ordre du jour.

Monsieur le directeur a d'abord rappelé les principales missions du CNRST à savoir la promotion de la recherche au niveau national, le développement de la recherche et sa valorisation.

Il a également rappelé les cinq grands axes du contrat programme que le CNRST a signé avec le ministère de tutelle le 06 octobre 2009, qui s'inscrivent dans le cadre des missions du Centre, il s'agit de :

- *Renforcement de la promotion de la recherche scientifique.*
- *Développement de la recherche au sein des unités propres.*
- *Valorisation socio-économique de la recherche.*
- *Renforcement des compétences du personnel du CNRST.*
- *Amélioration de la gouvernance du CNRST.*

Il a ensuite structuré son intervention en quatre parties, à savoir :

- Les principales réalisations 2010 et actions programmées 2011.
- Les recommandations du Conseil Scientifique.
- L'exécution budgétaire 2010 et les prévisions budgétaires 2011.
- Les projets de résolutions.

S'agissant des réalisations 2010 et du plan d'action 2011, monsieur le directeur, a présenté simultanément le bilan des actions inscrites au titre de l'année 2010 et celles programmées au titre de l'année 2011. Il a rappelé à chaque fois les objectifs prévus, le degré de leur réalisation et les objectifs visés en 2011. Chacune des actions a été corroborée par une batterie d'indicateurs d'autoévaluation en accord avec l'esprit du contrat-programme.

Concernant le renforcement de la promotion de la recherche, plusieurs actions ont été déclinées dont notamment celles visant la mutualisation des moyens à travers les services dispensés par l'IMIST (institut marocain de l'information scientifique et technique), les UATRS (unités d'appui techniques à la recherche scientifique) et MARWAN (réseau académique informatique). Il ressort de l'exposé du directeur du CNRST les éléments suivants:

Pour l'IMIST, le Directeur a donné un état des lieux du fonds documentaire des bibliothèques, du catalogue des thèses (Toubkal), des abonnements aux revues (Elsevier, JSTOR, ALUKA) et bases de données (SCOPUS) électroniques. Il a souligné

- la sous utilisation par la communauté scientifique nationale des abonnements électroniques comparée au pays de la région.
- le coût élevé de ces abonnements
- la révision à la hausse des tarifs, de l'ordre de 15% réclamée, par le fournisseur.

Pour les UATRS, le directeur, a souligné que le nombre de prestations d'analyses réalisées avait largement dépassé les objectifs initialement prévus dans le cadre du programme d'urgence (plus de 18 000 analyses). Il a signalé que toutes les universités utilisent aujourd'hui ces plateaux techniques, l'éloignement n'étant pas un facteur limitant. Il a également fait part de l'état d'avancement de la démarche qualité en vue de l'accréditation ISO.

Le directeur a présenté ensuite le projet de construction des nouveaux locaux des UATRS sur le site du CNRST tout en exposant les raisons qui motivent la réalisation de ce projet (l'occupation de locaux appartenant au CNESTEN, les exigences de la démarche qualité, les exigences pour accueillir le personnel des UATRS, la nécessité d'offrir un espace d'accueil des utilisateurs pour les besoins de suivi des expérimentations...).

Pour MARWAN, le directeur a informé les membres du conseil de la migration de MARWAN de l'opérateur Maroc télécom à l'opérateur Méditel suite à la consultation des trois opérateurs nationaux. Le passage s'est passé sans incident notable. Il a donné également quelques caractéristiques de la version Marwan III, tout en soulignant qu'à partir de janvier 2011 le débit Internet passera de 155Mbps à 300Mbps compte tenu des pics (280mbs) observés. Aujourd'hui 110 établissements sont connectés et le débit de liaison au réseau Géant est de 40 mbps.

Le directeur a présenté par ailleurs les autres actions en faveur de la promotion de la recherche. Il a ainsi rappelé les deux appels à projets qui ont été lancés par le CNRST courant 2010 pour soutenir la recherche sectorielle et la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) dans les domaines prioritaires.

Les résultats de l'évaluation des projets soumis dans le cadre des appels à projets montrent que dans le cas des SHS, il y a une absence frappante de certaines disciplines comme les sciences économiques, juridiques, la philosophie, ... ce qui devra conduire à réfléchir sur la manière dont il faudra approcher ces disciplines.

Dans le cas de la recherche sectorielle, le directeur a indiqué que les projets ont été présentés dans le cadre de partenariat entre les universités et les organismes régionaux mais aussi des entreprises. Ceci témoigne de l'ouverture de l'université sur sa région. Dans ce sens, il a souligné que les termes de références de l'appel à projets encourageaient ce type de rapprochement.

Une autre action mise en place par le CNRST en vue de contribuer à la structuration de la recherche sectorielle consiste en l'organisation d'ateliers thématiques nationaux pour la recherche et l'innovation, souligne le Directeur. Le premier atelier a été organisé conjointement avec l'Association Lalla Salma de lutte contre le cancer et avait pour objectif de structurer la recherche en cancérologie au Maroc à travers la définition de thématiques prioritaires.

l'organisation et le financement de la recherche dans ce domaine. D'autres ateliers thématiques sont envisagés, notamment dans le domaine de l'énergie, l'agriculture, les risques naturels, a annoncé le directeur.

En matière de coopération internationale, le directeur a indiqué que le CNRSI a financé 164 projets menés conjointement avec des organismes de recherche européens au titre de l'année 2010 (contre 175 en 2009). Cette baisse relative en nombre de projets s'expliquerait par les restrictions budgétaires chez les partenaires. Le CNRSI a également signé un nouvel accord avec le CNRS-France et une convention portant création d'un nouveau laboratoire international associé dans le domaine de la physique des collisionneurs. Il a également évoqué la collaboration avec le CERN et l'UNESCO portant sur la formation à l'open source et aux bibliothèques digitales au profit des universités marocaines et de 5 pays africains, les actions envisagées en vue d'approcher l'ANR-France et la démarche de coopération avec les USA en matière de documentation scientifique.

Le programme FINCOME qui consiste à mobiliser les compétences marocaines à l'étranger connaît de plus en plus de succès souligne le directeur. Le nombre d'expertises réalisées en 2010 (84 expertises) a largement dépassé les objectifs visés dans le cadre du programme d'urgence. Les expertises ont porté sur la formation, la recherche, le développement régional et l'entreprise. Aujourd'hui la majorité des villes marocaines ont recours à cette expertise. La mise en place de la plate-forme « FINCOME Expertise Relay Platform » à partir de 2011 devra permettre de mieux gérer et canaliser l'offre et la demande d'expertises.

Le deuxième volet traité par le directeur a été réservé au développement des activités de recherche et de services au sein des unités propres du Centre.

Il a tout d'abord rappelé la mission nationale de l'Institut National de Géophysique (ING) à savoir la surveillance et l'alerte sismique du territoire national 24h/24. Dans ce contexte, l'ING a entrepris la modernisation et l'élargissement du réseau sismique pour couvrir le territoire national y compris les régions jusqu'alors peu couvertes comme les provinces du sud et de l'oriental. A terme, il est prévu la prospection et la construction de 45 stations sismiques. Le directeur a également informé les membres du conseil du démarrage des travaux de construction du siège de l'ING. L'ING contribue en outre, de par son expertise, aux grands projets d'urbanisme et à la surveillance des grands ouvrages et les chercheurs de l'ING participent activement aux projets européens.

Concernant les activités du Laboratoire de microbiologie et de biologie moléculaire, le directeur a rappelé que la mission principale de ce laboratoire est l'identification, la caractérisation et la mise en catalogue des souches marocaines de microorganismes. Aujourd'hui cette collection est riche de plus de 900 souches avec environ 185 collectées au titre de l'année 2010. Le laboratoire mène également des activités de recherche visant la valorisation de certaines souches dans le cadre de programmes européens.

Concernant les activités de l'unité de technologie et économie des énergies renouvelables, le directeur a souligné que compte tenu de l'absence de visibilité de l'activité de recherche dans le domaine des énergies, une rencontre avec les industriels et le département de l'énergie et des mines permettra de définir le type de R&D en la matière et ce notamment dans le cadre d'un atelier thématique.

Dans le troisième volet, le directeur a informé les membres du conseil d'administration des activités du Réseau marocain d'incubation et d'essaimage (RMIE). Cinq projets de création d'entreprise sont en incubation et il est envisagé d'accélérer ce rythme d'autant plus que le RMIE est accompagné dans cette démarche par la BEI. Cet accompagnement a pour objectifs la professionnalisation des pratiques de détection et d'incubation de projets et la création d'entreprises innovantes.

Concernant la diffusion de la culture scientifique, la cellule en charge de cette activité a mis en place un réseau dédié à la culture scientifique qui a pu organiser en 2010 des journées scientifiques sur la biodiversité marocaine et les espèces en danger et un festival du film scientifique à Marrakech.

Le directeur a également abordé les autres actions inscrites dans le contrat programme du Centre, notamment celles relatives au renforcement des compétences du personnel et l'amélioration de la gouvernance. Le personnel du CNRST, toutes filières et catégories confondues, a bénéficié de formations horizontales et pointues. Les objectifs visés ont été largement dépassés. De même plusieurs actions ont été menées, visant notamment la simplification des procédures administratives et l'amélioration de l'utilisation des dotations accordées au CNRST.

Après avoir présenté les réalisations 2010 et les actions programmées pour 2011, le directeur a porté à la connaissance des membres du conseil d'administration les principales recommandations du conseil scientifique.

Il s'agit notamment de la nécessité d'assurer une coordination des actions menées par le CNRST, le ministère de tutelle et l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, en matière de coopération internationale, de soutien aux manifestations et à l'édition et de valorisation de la recherche.

Le conseil scientifique a également recommandé à l'IMIST de réaliser des études bibliométriques sur la production scientifique nationale et de contribuer à la revalorisation des bibliothèques universitaires, de mieux faire connaître ses produits auprès des centres d'études doctorales notamment en sciences humaines et sociales. Il a également recommandé de dédier un staff pour suivre les activités de recherche dans le domaine des SHS et de faire appel aux compétences marocaines à l'étranger pour le co-encadrement de thèses.

Vient ensuite la présentation par le directeur du volet budget du CNRST. Le directeur a souligné que la dotation accordée au budget de fonctionnement au titre de l'année 2011 est inférieure à celle de 2010 tout en signalant que le ministère de l'économie et des finances est disposé à apporter un complément en cas d'épuisement des crédits. Il a également donné des explications quant au taux relativement faible d'utilisation des crédits ouverts au titre de l'exercice 2010 dont notamment les délais inhérents au processus de lancement des appels à projets et leur financement, la réactivité des bénéficiaires, ... Il a par ailleurs souligné que l'essentiel du budget 2011 devra couvrir les frais importants de maintenance des équipements des UATRS, d'abonnements aux revues électroniques et des engagements de MARWAN. En outre, il est prévu de mettre l'accent, dans le cadre de l'exercice 2011 au soutien à la recherche scientifique et technique.

Un constat similaire a été fait pour le budget d'investissement et le directeur a signalé que les plus gros des crédits ouverts au titre de l'exercice 2011 vont vers l'équipement de l'IMIST, la construction et les équipements sismiques de l'ING, la construction des UATRS, l'équipement des pôles de compétences.

A la fin de son exposé, le directeur a informé les membres du conseil d'administration que les comptes hors budget ont fait une recette d'environ 4 millions de DH au titre de l'année 2010.

Monsieur le ministre a remercié le directeur pour sa présentation, et retenu trois points majeurs, il s'agit de :

- Mobiliser les ressources pour encourager les étudiants à préparer des thèses de doctorat dans les disciplines qui souffrent de manque de ressources humaines, notamment en sciences économiques et identifier le goulot d'étranglement pour les délais de soutenance des thèses (tous les 3 ans). Il s'agit d'un problème de fonds qui nécessite une démarche proactive.

- Accompagner le CNRST et procéder à un toilettage des procédures et délais dans le cadre des contrats de recherche et fonctionner sur une logique de contractualisation à moyen terme.

- Renforcer l'interaction entre le CNRST et les pôles d'excellence émergents.

Le ministre a signalé par ailleurs, qu'il faudra amorcer un début de réflexion, mettre en place des outils adaptés afin d'atteindre les objectifs visés, le ministère fera en sorte d'accompagner le CNRST dans la réussite de ces missions.

Suite à cela, le ministre a invité les membres du conseil à débattre autour des points évoqués :

## **Débats**

### **Intervention de : Mme El Messoudi, enseignant chercheur :**

Madame El Messoudi a félicité le directeur pour les efforts fournis par le CNRST. Elle a salué l'initiative prise en faveur des sciences humaines et sociales et proposé de réfléchir à des actions précises telles, une base de données de référence en SHS gérée par le CNRST, pour répertorier les thèses et recherches menées au Maroc, l'organisation d'ateliers axés sur les sciences humaines et sociales. Sur ce dernier point le ministre a souligné la faiblesse des interactions entre les laboratoires de recherche en sciences humaines et sociales.

### **Intervention de M. Kouhlani, Directeur de l'enseignement supérieur (MENESFCRS).**

M. Kouhlani a signalé qu'actuellement au Maroc, il existe 54 CEDOC et 800 diplômés de doctorat, 17000 doctorants et 204 formations doctorales. Pour la production scientifique, celle-ci dépend des chercheurs, des étudiants, de l'infrastructure et du budget. Il est d'avis pour que le CNRST puisse faire un état des lieux des bibliothèques universitaires.

Il également évoqué le manque de statut du doctorant tout en soulignant que les doctorants qui continuent à faire de la recherche, sont ceux qui ne trouvent pas du travail. Il faudra penser à un revenu aux doctorants pour les amener à poursuivre leur recherche. Quant à la faiblesse de la consultation de la base de données de l'IMIST, qui est en deçà de ce qui est souhaité, il a proposé que l'IMIST fasse connaître ses produits auprès des universités. Il a aussi attiré l'attention sur les horaires d'ouvertures des bibliothèques dans les universités qui ne permettent pas d'accueillir à toute heure les usagers, ce qui explique la faiblesse des consultations. Sur ce point, M. Belcadi, a signalé que le CNRST a formé des techniciens et a élaboré une procédure pour que les bases de données de l'IMIST soient consultables par la communauté scientifique à partir de leur domicile en plus de leur lieu d'étude et de recherche.

De même dans un souci de faciliter les procédures en matière d'appels à projet, il est suggéré au CNRST, dans le futur, de contracter directement avec le responsable de projet.

**Intervention de Madame Bourquia enseignant chercheur:** Elle a appelé à mettre le doigt sur les questions stratégiques pour aider le CNRST et l'IMIST dans leurs missions. Mme Bourquia a fait les remarques suivantes :

-Il faudra accorder au CNRST la mission d'agence de service et de moyens.

-Le soutien aux manifestations scientifiques n'a pas de retombées et d'impacts pour l'université, la dotation globale que le CNRST réserve à cette action est faible, il vaut mieux se concentrer sur les autres activités. Ce qui est important, c'est le soutien qu'apporte l'IMIST en termes d'infrastructure et d'aide à la recherche et d'animation scientifique.

-Nécessité de rendre la dernière étape de la recherche visible en encourageant la production nationale et en la rendant visible à l'international. Pour cela, il est nécessaire de mettre les moyens et mener des actions de sensibilisation, d'animation, d'organisation d'atelier. Dans ce

cas le CNRST/FIMST, maison des chercheurs, ont un rôle à jouer pour générer monter des projets, rassembler des porteurs de projets et créer une intelligence collective

**Intervention de Monsieur Chefchaoui, Directeur de l'INPT :**

M. Chefchaoui a fait part de trois propositions sur les actions menées par le CNRST :

- Nécessité de positionner le CNRST dans l'environnement national.
- Investir dans une étude stratégique pour aboutir à une note d'information pour le CNRST, qui donnera un fil conducteur et un référentiel.
- Mettre en place des procédures liées au système d'information qui permettra de mieux gérer le CNRST.

Il a aussi suggéré de distinguer entre le budget de fonctionnement et le programme d'urgence dans la présentation et de présenter un budget avec toute sa nomenclature.

**Intervention de Monsieur Fassi Fihri, secrétaire perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques :**

Monsieur Fassi Fihri a félicité le directeur et l'équipe de travail et s'est réjoui des résultats obtenus par le Centre et de la visibilité qu'il dégage. Il a qualifié l'IMST de bijou, qui exige un travail spécifique de la part de cadres aujourd'hui bien formés techniquement, c'est une infrastructure de qualité. Il a aussi souligné l'importance des autres infrastructures du CNRST à savoir les UATRS, MARWAN, FING pour la communauté scientifique et la recherche marocaine.

Pour la question relative à la faiblesse des téléchargements par rapport à d'autres pays, M. Fassi-Fihri considère cette situation anormale.

Il s'est aussi interrogé sur la manière d'attirer les meilleurs doctorants. Il a en outre demandé à ce que le gouvernement et particulièrement le ministère des finances comprennent que les doctorants sont l'avenir du pays et qu'il faudra encourager les meilleurs d'entre eux à préparer des thèses de doctorat.

Il a proposé que le CNRST développe des outils de communication externes (brochures, dépliants, site) en 3 langues (arabe, français et anglais).

- Il adhère aux conclusions du conseil d'administration précédent, notamment l'étude pour le positionnement stratégique du CNRST tout en s'interrogeant sur le moment opportun pour mener une telle étude, alors que l'expérience menée dans le cadre du programme d'urgence est à son début.

- Pour les énergies renouvelables, le Centre devra se rapprocher des départements et autres institutions ayant en charge ce domaine et aller dans le sens d'un soutien qui pourrait être apporté par le CNRST. Il en est de même pour la question de l'eau, il faudra développer une coopération avec le département.

Concernant les procédures, Monsieur Fassi-Fihri a plaidé en faveur de la spécificité de la recherche et de l'évolution du CNRST vers une agence.

- Il s'inscrit positivement dans la recommandation du conseil scientifique du CNRST qui propose une coordination avec l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques. L'Académie est disposée à coopérer avec le CNRST notamment sur les projets qui peuvent être soutenus conjointement. Il a invité le CNRST à apporter son soutien au projet sur l'arganier retenu par l'Académie.

Il s'est également posé la question sur le statut du chercheur qui est actuellement un sujet de réflexion, tout en précisant que la recherche ne peut se faire sans transmission des connaissances et de savoir.

**Intervention de Monsieur Adi Azi, ingénieur principal, ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement :** qui a remercié le directeur pour sa présentation et les efforts fournis par le CNRST. Il a indiqué que le ministère est disposé à coopérer avec le CNRST. Il a invité le Centre à se rapprocher du département de l'énergie et des mines pour discuter des axes de recherche dans le domaine de l'énergie.

**Intervention de Monsieur Salah Kadmiri, président de la PME à la CGEM :** Après avoir remercié le directeur pour sa présentation, M. Kadmiri a soulevé les points suivants :

-L'importance d'enrichir le fonds documentaire et la base de données de l'IMIST.

-L'organisation de journées portes ouvertes dans tout le Maroc en associant les unions régionales de la CGEM, ce qui renforcera le lien entre le monde de l'université, le CNRST et l'entreprise.

-Le rôle du CNRST comme lien entre entreprise et université

-L'organisation d'ateliers thématiques notamment en agriculture et en énergie avec MASEN notamment. Ce dernier a une vision et une stratégie et c'est à travers cela que le monde de l'entreprise pourra solliciter le CNRST.

-La certification des UATRS au niveau essais et analyses est une bonne chose, il a précisé qu'il n'était plus nécessaire d'aller vers l'étranger, puisqu'il y a des laboratoires aux normes internationales au Maroc.

**Intervention de Monsieur Smani, Directeur de l'Association R&D Maroc :** M. Smani a félicité le directeur pour sa présentation et a souligné que le conseil d'administration est toujours une occasion pour débattre de la recherche nationale. Il a insisté sur l'importance de mettre en place et exploiter les moyens pour développer un système de gestion. Il a souligné les points suivants :

-La faiblesse des interactions entre le monde de l'université et l'entreprise et le rôle important du CNRST pour que cette relation puisse contribuer au développement du pays.

-La place du CNRST comme outil pour le gouvernement marocain et interface pour le monde socioéconomique et la mobilisation des compétences

Il s'est également interrogé sur les moyens à mettre en place pour contribuer au développement, et sur quelle R&D en matière d'eau, d'assainissement et d'énergie, tout soulignant que le CNRST peut jouer un rôle important dans ce domaine.

De même, il faudra réfléchir à une manière de monter des projets en associant d'autres partenaires avec un fonds commun, des livrables, des brevets à déposer, a précisé M. Smani.

**Intervention de Monsieur Cheikh Lahlou, Président de la Pharma cooper, CGEM :**

M. Lahlou a souligné que de par ses relations avec le milieu académique, il ne peut que témoigner de l'évolution positive de la recherche et de l'implication des chercheurs. En tant que représentant de la CGEM, il a invité le directeur du CNRST à venir exposer, lors du conseil d'administration de la CGEM, les offres du CNRST qui sont le plus souvent méconnues du monde de l'entreprise.

**Intervention de Monsieur Bennouna, enseignant chercheur**

L'intervention de Monsieur Bennouna a concerné l'étude relative au positionnement stratégique du CNRST. Il a suggéré à ce que soit d'abord réalisée une étude sur le bilan des activités du CNRST afin de tirer les conclusions et les éléments à même de définir les éléments de l'étude envisagée.

Monsieur le Ministre a réagi en précisant que l'étude envisagée devra inclure cet aspect mais qu'il ne faudra pas le dissocier du reste de l'étude.

**Intervention de Madame Ghanimi, représentant du personnel du CNRST.** Celle-ci a interpellé les membres du conseil d'administration concernant le statut du personnel du CNRST, le problème du transport et de la restauration et les modalités d'octroi de subventions au profit des œuvres sociales du CNRST nouvellement créées.

M. le Ministre a réagi à l'intervention de Madame Ghanimi en soulignant que :

- la question du transport du personnel sera étudiée par le ministère.
- la restauration, devra être étudiée avec la Fondation Mohammed VI.
- le statut du personnel du CNRST sera discuté lors du prochain conseil d'administration.

**Intervention de Monsieur M. El Hattab, Directeur des Sciences (MENESFCRS):**

M. El Hattab a remercié le directeur pour son exposé. Il a porté à la connaissance des membres du conseil d'administration que dans le cadre du plan d'action de la direction, il est prévu de mettre en place une commission pour identifier les problèmes profonds de la recherche en sciences humaines et sociales.

Monsieur El Hattab a émis le souhait de donner la répartition du nombre d'analyses des UATRS par type de prestations, afin d'avoir une idée notamment sur les analyses réalisées par la structure de biologie qui vient de démarrer.

Il a signalé par ailleurs, qu'une nouvelle convention relative au programme de bourses de recherche, qui prend en considération les besoins de promotion par la recherche est en cours d'adoption.

**Intervention de Monsieur Zaer El Majid, Directeur de la Technologie (MENESFCRS):**

M. El Majid a remercié le directeur pour sa présentation, les efforts fournis par le CNRST et les importantes réalisations. Il faudra selon M. El Majid :

- que l'IMIST joue un rôle de veille technologique.
- réfléchir à la mise en place d'un petit centre d'hébergement pour les personnes qui viennent de loin pour utiliser les infrastructures du CNRST (UATRS, IMIST...).
- penser à revaloriser les compétences marocaines résidant à l'étranger, pour mobiliser celles-ci.
- faire une évaluation des programmes gérés par le CNRST et se rapprocher des standards internationaux. Puisque le Centre s'érige en prestataire de service, il doit faire une étude sur ses prestations, et sur l'impact des compétences marocaines à l'étranger.

**Intervention du Monsieur Mohamed Tazi, Directeur du Centre national de radioprotection, ministère de la santé :** M. Tazi a félicité le CNRST pour le travail qu'il réalise. Il a attiré l'attention sur l'importance de certaines thématiques de recherche comme la cancérologie, en rappelant que le ministère de la santé a un plan pour la prévention et la lutte contre le cancer. Il a par ailleurs souligné l'importance de la coopération avec l'INSERM. En outre, il rappelle la contribution du laboratoire d'instrumentation scientifique du CNRST dans la maintenance des équipements médicaux et dans la formation du personnel à cette maintenance.



## **Recommandations :**

Pour clore les débats, Monsieur le Ministre a retenu les recommandations suivantes :

- la création de revues scientifiques nationales et leur édition par l'IMIST,
- La réalisation ou non d'une étude de positionnement du centre à mi-parcours du programme d'urgence,
- la réalisation d'une étude sur la manière avec laquelle le CNRST est perçu par la communauté scientifique. La perception de l'évaluation devra-t-elle se baser sur l'audit et la logique de réussite de programmes (facteurs de réussite et causes des dysfonctionnements).

La parole a été donnée au Directeur du CNRST pour présenter aux membres du Conseil d'Administration les 9 projets de résolutions inscrits à l'ordre du jour. Ils se sont prononcés ainsi :

Résolution N°1 : Approbation du compte rendu du conseil d'administration du CNRST en date du 19 février 2010.

**Avis du conseil : Approbation**

Résolution N° 2 : Approbation de l'arrêté de la situation budgétaire des crédits pour l'année 2010.

**Avis du conseil : Approbation**

Résolution N° 3 : Approbation du plan d'action du CNRST pour l'année 2011.

**Avis du conseil : Approbation**

Résolution N° 4 : Approbation du projet de budget pour l'année 2011.

**Avis du conseil : Approbation**

Résolution N° 5 : Approbation du projet de construction des Unités d'Appui Technique à la Recherche Scientifique.

**Avis du conseil : Approbation**

Résolution N°6 : Approbation du projet de règlement intérieur du conseil d'administration du CNRST.

**Avis du Conseil : Approbation, sous réserve d'introduire dans le projet de règlement intérieur du conseil administration un comité de gestion et de suivi.**

Résolution N°7 : Approbation des termes de références pour la réalisation d'une étude sur les orientations et le positionnement stratégiques du CNRST dans le cadre du système national de recherche et d'innovation à l'horizon 2020.

**Avis du Conseil : Approbation, sous réserve de créer une commission ad hoc, pour affiner les termes de référence en intégrant notamment au projet d'étude sur la stratégie du CNRST, les 3 composantes évaluation interne, externe et état des lieux, dans un délai de 2 mois après la tenue du Conseil.**

Résolution N°8 : Approbation du projet de tarification des nouvelles prestations et actualisation de celles réalisées par les Unités d'Appui Technique à la Recherche.

Résolution N° 9 : Approbation de la délégation de pouvoir au Directeur du CNRST, relative aux tarifications des différentes prestations réalisées par le CNRST

**Avis du Conseil : approbation des résolutions 8 et 9, sous réserve de les fusionner, autorisation accordée au directeur du CNRST d'introduire des tarifications pour les**

**produits nouveaux ou réactualiser et normaliser les tarifs à condition toutefois de les présenter au conseil d'administration qui suit.**

La séance a pris fin à 13:45